

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CALCE

Mercredi 26 Novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six novembre à 18 heures 00 les membres du Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqués, se sont réunis sur la seconde convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L 2121-10 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités territoriales

Étaient présents : Bruno VALIENTE, Giuditta MARCQ, Mireille RULLAUD, Daniel SENIE, Claire OUSTAILLER, Laura BARIATTI, Severin BARIOZ.

Pouvoir :

Absents : Stéphane LOISEL, Marianna BALTAZAR, Guillaume VIDAL, Jean-Louis PELLISER

Secrétaire de séance : Mireille RULLAUD

Date de convocation du conseil municipal le 21.11.2025

Nombre de conseillers afférents au conseil municipal : 07

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers ayant délibéré : 07

Délibération n° **04-26112025_04**

OBJET : CONVENTION FORCA REAL INSERTION : TRAVAUX DE REALISATION D'UNE ZONE DE COUPURE DE COMBUSTIBLE AUTOUR DU VILLAGE EN COMPLEMENT DES OLD

Força Réal Insertion est une association d'insertion au service du territoire et de ses habitants.

Ce chantier d'insertion a pour activité l'entretien des espaces verts de différentes communes.

Selon la demande, l'équipe peut réaliser le débroussaillage, le bûcheronnage pour lutter contre les incendies, le nettoyage des ruisseaux et canaux etc...

Dans le cadre de cette activité, la commune a fait appel à cette association afin de réaliser des travaux de débroussaillage, de bûcheronnage, d'élagage pour créer une zone de coupure de combustible autour du village pour protéger et défendre les zones urbanisées contre les incendies.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal, l'autorisation de signer en ladite convention pour l'année 2026 avec l'association FORCA REAL INSERTION.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'**unanimité** des membres présents :

- **ACCEPTE** et donne l'autorisation à Monsieur le Maire à signer la convention 2026 avec FORCA REAL INSERTION pour réaliser des travaux de débroussaillage, de bûcheronnage, d'élagage et ainsi créer une zone de coupure de combustible autour du village pour protéger et défendre les zones urbanisées contre les incendies.
- **DONNE** pouvoir à son Maire pour signer la convention de FORCA REAL INSERTION.

Fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,

Le Maire-Bruno VALIENTE

